

Bulletin d'adhésion «Chœur» 2018-2019

À découper et à retourner au CEPRAVOI,
8, rue Jean-Jacques Rousseau • BP 36 • 37270 Montlouis-sur-Loire.
L'adhésion est valable du 1er septembre 2018 au 31 août 2019. Tarif : 5 €

Nom du chœur :

Chez :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

eMail (en MAJUSCULES) :

Site Internet :

Nom et prénom du Président :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

eMail (en MAJUSCULES) :

Nom et prénom du chef de chœur :

Adresse :

Code postal :

Tél :

eMail (en MAJUSCULES) :

Nom et prénom du titulaire de la carte :

Le titulaire de la carte représente le chœur lors de l'AG du CEPRAVOI. Cette carte est nominative, réservée au seul titulaire qui pourra néanmoins donner pouvoir à un autre membre du chœur pour le représenter, en cas d'absence, à l'Assemblée générale du CEPRAVOI.

Effectif du chœur :

Répertoire :

Pièces à joindre pour valider l'adhésion :

- Le chèque de règlement
- Noms, mails et adresses des choristes de l'ensemble (facultatif)

Autorisation de parution :

Je soussigné(e) M./ Mme agissant en qualité de Président(e), certifie exacts les éléments ci-dessus. J'autorise le CEPRAVOI à publier sur son site internet www.cepravoi.fr ou sur d'autres supports de communication, les informations relatives à l'identification et au fonctionnement du chœur que je représente.

Fait le :

à :

Signature :

En adhérant au CEPRAVOI, vous bénéficiez des avantages suivants :

- Accès au dispositif «Chœur +» pour tous les membres de votre ensemble, qui souhaitent participer aux stages du CEPRAVOI en bénéficiant du tarif réduit.
- Une voix délibérative lors de l'Assemblée générale du CEPRAVOI.
- Réductions sur les partitions de la Collection CEPRAVOI éditée chez *La Sinfonie d'Orphée*